



**AVIS PUBLIC  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LONGUE-POINTE-DE-MINGAN**

**DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné Nader Ghabi, directeur général greffier trésorier de la Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan:

**QUE** conformément à l'article 1007 du Code Municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé à notre bureau, situé au 878, chemin du Roi à Longue-Pointe-de-Mingan ;

**QU'il** sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et de la Loi sur la fiscalité municipale;

**QUE** les comptes de taxes sont payables en 1 versement échéant le 19 mars 2025 s'il est inférieur à trois cents dollars (300\$) et en trois (3) versements échéant le 19 mars 2025 (34%), le 18 juin 2025 (33%) et le 17 septembre 2025 (33%) s'il est supérieur à trois cents dollars (300\$).

**QU'UN** intérêt de quinze (15%) l'an sera chargé sur toutes les taxes imposées à compter de leur date respective d'échéance. Une pénalité de cinq dixièmes d'un pour cent (0.5%) du principal impayé sera ajoutée par mois complet de retard jusqu'à concurrence de cinq pour cent (5%).

**QUE** toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan, situé à l'adresse mentionnée selon les heures d'ouverture du bureau :

**DONNÉ À LONGUE-POINTE-DE-MINGAN**, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2025.

Nader Ghabi  
Directeur général greffier trésorier